

CHAPITRE I

PLACE DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE FRANÇAISES AU BURUNDI

À la faveur de la Conférence de Berlin (15 novembre 1884 – 26 février 1885), ayant élaboré le *modus vivendi* entre les puissances européennes en Afrique, le Burundi échoit à l'Allemagne, qui ne s'empresse guère d'occuper physiquement le territoire ainsi concédé. Il convient d'ailleurs de faire remarquer sous ce rapport que, de manière générale, Bismarck n'avait pas la veine colonialiste. C'est avec dédain qu'il traitait « ces entreprises qui ne faisaient que démontrer la légèreté, l'agitation perpétuelle, l'incurable humeur belliqueuse, de leurs voisins d'outre-Vosges »¹¹. Pour lui, l'Allemagne avait la vocation d'être et de demeurer un empire européen et continental, tandis que la France, distraite par ses conquêtes coloniales n'allait plus songer à réclamer l'Alsace-Lorraine, rattachée à l'Allemagne après la guerre franco-allemande de 1870.

Il semble que l'Allemagne se soit convertie au colonialisme lorsque l'explorateur Rohlfs, à son retour de Tripoli, exprima le regret de voir les meilleures positions occupées par d'autres nations européennes, et dès lors participa, comme les autres puissances, à la « course au clocher »¹².

¹¹ BAUMONT, M., *L'Essor industriel et impérialisme colonial (1879-1904)*, Paris, PUF, 1965, p. 93.

¹² Référence à Alfred de Musset dans « À quoi rêvent les jeunes filles », décrivant le jeu du steeple-chase (la course au clocher) introduit en France en 1834 :

« Avez-vous jamais vu les courses d'Angleterre ?
On prend quatre coureurs – quatre chevaux sellés ;
On leur montre un clocher, puis on leur dit : Allez !
Il s'agit d'arriver, n'importe la manière.
L'un choisit un ravin, – l'autre un chemin battu.
Celui-ci gagnera s'il ne rencontre un fleuve ;
Celui-là fera mieux s'il n'a le cou rompu. »

Voir Henri Brunschwig, *Le Partage de l'Afrique noire*, Paris, Flammarion (Champs), 1993, p. 153-154.

Mais pendant que le chancelier de fer faisait la fine bouche, le roi des Belges, Léopold II, qui lui aussi feignait d'être désintéressé par l'aventure coloniale afin de ne pas alerter ses puissants voisins sur ses véritables visées sur l'État indépendant du Congo (EIC), n'avait eu de cesse de trouver les voies et moyens d'y annexer le Ruanda-Urundi. Ainsi, sur une carte qu'il cache soigneusement aux autres puissances coloniales, la délimitation est de l'État « indépendant » du Congo correspond à la crête Congo-Nil et « coupe Ruanda et Burundi en deux, faisant fi de toutes les traditions historiques, ethnographiques, économiques des deux royaumes »¹³.

En 1896, pour donner consistance au « coup de crayon » royal, les Belges franchissent le Rubicon et traversent la Rusizi et le Kivu pour envahir le Ruanda-Urundi, mais ils sont stoppés par les troupes du II^e Reich qui entre-temps avait compris le profit qu'il pouvait tirer de la possession de ce territoire réputé pour être un réservoir de main-d'œuvre.

À partir de cette époque et de manière effective le 6 juin 1903 par le traité de Kiganda, le Burundi cessait d'être cet État-tampon entre le Congo et l'Est africain allemand, ce *no man's land* entre deux géants, pour devenir « le dernier royaume indépendant de l'Afrique des Grands Lacs »¹⁴. C'est dire que l'occupation proprement dite du pays ne se fit que longtemps après que les pays limitrophes avaient été ouverts aux contacts avec les étrangers, européens ou asiatiques et que, n'eût été ce regain d'intérêt tardif de l'Allemagne pour le Ruanda-Urundi, ces deux royaumes auraient basculé dès les débuts de la colonisation dans le giron belgo-francophone. La culture francophone n'en fut pas délogée pour autant.

1. Au commencement était la Société des Pères Blancs d'Afrique

Léopold II dispose sur le territoire du Ruanda-Urundi d'alliés sûrs : les Pères Blancs. Il en a fait ses auxiliaires zélés depuis qu'il leur a confié, contre ses collaborateurs protestants et libres-penseurs, des missions au Congo, en leur offrant même d'ouvrir des maisons en Belgique pour former des missionnaires belges afin

¹³ COIFFARD, J.L., *Soixante ans de colonisation au Burundi (1902-1962)*, Rennes, DES d'Histoire, 1965, p. 9.

¹⁴ MARISSAL, M., « Le Burundi, dernier royaume indépendant de l'Afrique des Grands Lacs », dans *Revue de l'Université du Burundi*, n° 1, Bujumbura, Université du Burundi, octobre 1978, p. 3-21.

de compenser la présence des missionnaires étrangers, citoyens des puissances coloniales rivales¹. Le cardinal Lavignerie lui-même s'est abouché avec le roi des Belges et le tient en haute estime.

Certes, les missionnaires d'Alger du cardinal Lavignerie ne parvinrent à s'implanter au Burundi qu'après plusieurs essais infructueux qui s'échelonnent sur une période de vingt ans (1879-1898), et un douloureux chemin de croix au cours duquel ils durent payer un lourd tribut.

L'épopée missionnaire au Burundi commence le 28 juillet 1879 avec l'installation à Rumonge (sud-ouest) des pères français Deniaud, Augier, Delaunay et Dromaux. Le 1^{er} avril 1880, le cardinal Lavignerie écrit au père Deniaud et à ses confrères : « J'approuverai tout à fait la pensée de s'établir dans le voisinage des Belges. »² Il leur reproche simplement et amicalement leur attachement excessif au kiswahili par rapport au kirundi, langue du pays. Le 4 mars 1881, les pères français Deniaud de Nantes et Augier de Belly et un auxiliaire belge, le sergent Félix d'Hoop, tombent sous les flèches ou les lances des négociants indigènes dits « Bayangayanga », sujets du chef Bikari, excités par les musulmans de Mounié-Heri, car ils menaçaient les intérêts des esclavagistes et arrêtaient l'avancée du « mahométanisme ».

Du 17 mars au 19 octobre 1884, les pères Guibert et Coulbois tentent de construire une mission dédiée à Saint-Michel à Usumbura, mais elle est saccagée. Les Pères Blancs y essuieront un autre échec en 1891. Selon Carol Dickerman³, le chef local Rusavya, installé par le roi Mwezi Gisabo, leur avait donné l'accord de principe de s'y installer, mais les avait parallèlement sommés d'aller au quartier général de Mohamed Ben Khalfan dit Rumaliza à Uvira pour annoncer leur présence et demander la permission d'y rester. Il arguait qu'autrement il risquait l'attaque de l'esclavagiste Omani. Finalement, la permission leur fut refusée, sans doute suite à l'intrigue du chef voisin Kiyogoma, islamisé et de mèche avec les esclavagistes. Ils durent dès lors partir.

¹ La Maison de Woluwe-Saint-Lambert sera par exemple fondée le 2/8/1884.

² RABEYRIN, C., P. B., *Les Missionnaires du Burundi durant la guerre des gentilshommes en Afrique orientale 1914-1918*, s.l. Moniales dominicaines, s.d., p. 3.

³ DICKERMAN, C., « The founding of Bujumbura », dans *Culture et Société*, revue de civilisation burundaise, Bujumbura, ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, vol. VI, 1983, p. 37.

La troisième tentative d'installer une mission à Usumbura fut l'œuvre du père Van der Burgt arrivé en 1896 en compagnie du père Van der Biesen. Mais la mort de ce dernier en janvier 1898 mit fin durablement à cette aventure.

La porte de l'Ouest leur étant décidément fermée, les Pères Blancs se sont résolus à se frayer une autre voie et tenter la « sainte invasion » par l'autre bout sur les conseils de « sa grandeur » monseigneur Gerboin. Voici ce qu'il dit à trois⁴ de ses missionnaires, le Français Desoignies et les Hollandais Van der Burgt déjà mentionné et Van der Wee :

Je vous envoie dans le Burundi y faire bonne besogne. C'est un pays peu connu mais que l'on dit très peuplé. Ces gens n'y sont pas commodes et ils ont déjà mis à mort, il y a quelques années, trois des nôtres, mais ce n'est pas pour vous troubler. Eh bien il faudrait vous installer au centre du pays. Ce centre doit être précisément une grosse montagne dont les pieds baignent au sud dans une rivière et à l'ouest et au nord une autre dont la première est un affluent. Tâchez de vous installer vers le confluent de ces deux rivières que l'on dit les sources du Nil. Allez, je vous bénis et à la garde de Dieu.⁵

À leur surprise, les joyeuses entrées qu'ils font à l'est du pays, même s'ils sont pris entre deux feux dans la concurrence des chefs locaux à s'en concilier les faveurs, les guérissent du mauvais souvenir de l'obstruction générale à laquelle ils avaient dû faire face à Bujumbura.

C'est ainsi que, coup sur coup, furent fondées les missions de Muyaga (Sacré-Cœur) en 1898 (la croix de Misugi qui y est déplacée avait été plantée le 19 mars 1897), Mugeru (Saint-Antoine) en 1899, Buhonga (Immaculée Conception) en 1902, Kanyinya (Notre-Dame du Bon Conseil) en 1904, Rugari (Notre-Dame de l'Assomption) en 1909 et Buhoro entre 1912 et 1915.

À l'exception notable de quelques personnalités comme le père Jean-Martin-Michel Van der Burgt et quelques rares autres, les missionnaires Pères Blancs installés au Burundi sont essentiellement des Français. Par conséquent, lorsque

⁴ La règle de trois avait été prescrite par le cardinal Lavignerie, estimant que les missionnaires devaient toujours être ensemble car ils étaient fragiles.

⁵ PERRAUDIN, J., « À travers l'Urundi », dans *Grands Lacs, Revue générale des missionnaires d'Afrique*, Namur, 1^{er} février 1949, 64^e année, n° 4-5-6, nouvelle série, n° 116-117-118 : numéro spécial Urundi, « Comment le diable se mit le doigt dans l'œil » (Bonneau), p. 9.

les Allemands prennent pied au Burundi, ils y rencontrent des Français ayant partie liée avec Léopold II, mais adoptent à leur égard un comportement exempt de tout chauvinisme. Ils les soutiennent même de manière volontariste. Tout en leur reprochant leur indépendance vis-à-vis du résident allemand, leurs entrées chez les chefs locaux et leur tendance à recruter préférentiellement les Hutu dans leurs écoles, les « protecteurs » du Burundi protègent aussi les Pères Blancs. Non seulement ils favorisent la création des missions catholiques, s'interdisant toute tracasserie à leur encontre et même leur accordent quelques avantages comme l'exonération des droits de douane pour les articles du culte et le matériel scolaire, mais encore ils défendent ouvertement les missionnaires. Ils les défendent notamment contre Muzazi, le chef qui, par deux fois, avait ordonné l'incendie de leurs cases à peine plantées à Muyaga. Ils les protègent aussi contre le roi Mwezi Gisabo (1852-1908) qui, le 14 juin 1898, les somme de quitter le boisement sacré de Mugeru à Gitora. Parmi les clauses du traité de Kiganda (6/6/1903), les Allemands imposent au Mwami d'accepter de ne plus menacer la mission de Mugeru et de tracer la route Bujumbura-Muyaga⁶. Ils les soutiennent surtout et même contre leurs compatriotes allemands de confession protestante qui ne peuvent ériger leurs stations à une distance de moins de quatre heures de marche de celles des Pères Blancs, premiers occupants. Le pasteur Johannsen s'en offusque :

Il pourra paraître inconcevable à nos neveux qu'une société allemande dans un pays de protectorat allemand ne pût obtenir une concession de son choix.⁷

Cette impression d'omniprésence et d'omnipotence des Pères Blancs fera dire en 1907 au même pasteur Johannsen, excédé, que le pays appartient aux Français, c'est-à-dire aux Pères Blancs :

“Ces rois sans couronne”, comme les appellent les Africains, sont désignés en swahili comme Bapatiri Wafaransa ou pères français.⁸

Les Allemands se plaignent généralement de ce que le français soit la langue des missionnaires catholiques, même alsaciens d'autant plus que l'Alsace faisait

⁶ Ironie du sort, le vieux monarque finit par négocier avec les Allemands par l'entremise des Pères Blancs conduits par le père Henri Bonneau.

⁷ Cité par COIFFARD, *op. cit.*, p. 46.

⁸ *Idem*, p. 43.

partie de l'empire allemand depuis 1871. Aussi n'est-il pas étonnant que les premières publications ayant fait connaître le Burundi à l'époque du protectorat allemand soient en français.

On pourrait citer à cet égard *Le Dictionnaire français-kirundi*, rédigé par le père J.M.M. Van der Burgt⁹. On citera également comme témoin de la présence francophone au Burundi à l'époque, la trilogie du père Ménard¹⁰ comprenant un *Dictionnaire français-kirundi*, une *Grammaire kirundi* (en français) et une *Conversation français-kirundi*. On y ajoutera quelques monographies en langue française qui sont demeurées des documents de référence incontournables, comme *Un grand peuple de l'Afrique équatoriale* qui est en fait un extrait du *Dictionnaire* du P. Van der Burgt.

On est en droit de se demander quel fut l'apport des écoles missionnaires dans la propagation de la langue française. Officiellement, la langue d'enseignement est le kiswahili, cette koinè parlée au Tanganyika, en Ouganda et dans l'est du Congo. Ainsi, les deux écoles officielles destinées aux fils des chefs et aux soldats auxiliaires ouvertes par les Allemands à Bujumbura (1909) et à Gitega (1913) ont-elles comme véhicule d'enseignement le kiswahili. Mais elles sont sans commune mesure avec les 70 écoles des missions catholiques avec un effectif de 1 440 élèves en 1911¹¹.

Si les missionnaires sont obligés d'enseigner en kiswahili pour se conformer aux normes en vigueur, leur société les oblige en revanche d'enseigner en langue locale, le kirundi, tandis que l'enseignement dispensé doit veiller, autant que faire se peut, à rester simple et utilitaire, fidèle en cela aux prescrits du cardinal Lavigerie qui recommandait, dès 1872, de donner aux enfants africains une éducation respectant leur vie matérielle en évitant d'en faire des Européens à peau noire. « Qu'on les élève à la nègre (...), qu'on leur enseigne quelques pratiques élémentaires d'agriculture, d'art et métier. »¹²

⁹ VAN DER BURGT, J.M.M., *Dictionnaire français-kirundi* avec indication succincte de la signification swahili et allemande, Bar-Le-Duc (Hollande), Société de l'Illustration catholique, 1903.

¹⁰ MENARD, F.P. B., *Dictionnaire français-kirundi et kirundi-français*, Roulers (Belgique), 1909 ; *Grammaire kirundi*, Alger, Maison carrée, 1909 ; *Conversation français-kirundi*, Alger, Maison carrée, 1910.

¹¹ COIFFARD, *op. cit.*, p. 46.

¹² DE JONGHE, E., *L'Enseignement des indigènes au Congo belge*, Bruxelles, Derwarichet, 1931, p. 63.

En ce temps, en effet, le savoir se limite à l’alphabétisation et à l’acquisition de quelques rudiments de calcul, le savoir-être à l’évangélisation et le savoir-faire à la couture. Selon Alain Morelle, dans ces écoles, « le français y est peu parlé compte tenu naturellement de la nationalité des missionnaires »¹³. Or, si « la nationalité des missionnaires » devrait être un élément pertinent, c’est plutôt le français qui était « naturellement » appelé à être le vecteur éminent de la culture. En effet, non seulement la langue française est parlée dans le microcosme de l’élite, mais encore elle est langue d’enseignement.

Le français est en particulier enseigné au Séminaire de Kabgayi fondé en 1912. Cet établissement dispensait l’enseignement secondaire avec une forte composante en langue française, à telle enseigne que le résident Wintgens du Ruanda était surpris en 1914 que le Séminaire de Kabgayi enseignait, entre autre, la langue allemande ! « C’est de là que sortaient les autochtones parlant français. »¹⁴

2. Le français au Burundi de 1916 à 1948

Lorsqu’en 1916, les troupes belges du colonel Tombeur chassent les Allemands du Burundi, ces derniers se replient sur Tabora, convaincus qu’ils reviendraient. C’est pourquoi ils confient les clés du « boma » de Von Langenn de Gitega, ce fortin de forme carrée et siège de la résidence, construit à la mode arabe en 1910, au père français Henri Bonneau à Mugera et qu’ils ne détruisent rien au cours de leur fuite.

À leur arrivée, les Belges sont quelque peu intrigués par ces « bons » pères qu’ils suspectent de connivence avec les vaincus. S’ils ont laissé la liberté aux missionnaires, c’est qu’ils étaient des collaborateurs, se disent-ils. Il est vrai que les Pères Blancs n’étaient pas au-dessus de tout soupçon et qu’ils avaient par exemple fourni des porteurs et avaient mis à la disposition de l’armée allemande des entrepôts dans leurs missions notamment à Buhonga. Le père Claudius Rabeyrin rapporte avec force détails ce climat de méfiance qui existait entre les troupes

¹³ MORELLE, A., « Place du français dans l’enseignement primaire au Burundi de l’époque coloniale à nos jours », dans *Revue d’information de la Commission nationale du Burundi pour l’UNESCO*, n° 17, Bujumbura, janvier 1995, p. 38.

¹⁴ MINISTÈRE DE L’ÉDUCATION NATIONALE (RWANDA), *Éducation et culture : uburezi n’uturere*, numéro spécial, réforme de 1979, p. 5.

belges et les missionnaires lors de leur premier contact, notamment en montrant comment à Mugeru le portrait de Guillaume II fut descendu sans ménagement¹⁵.

À son tour, Jean Ghislain¹⁶ fait état de l'internement à Usumbura des missionnaires de Buhonga, y compris des religieuses, et de la relégation des pères Van der Wee et Zuure à Baudouinvillie au Congo jusqu'en 1918 pour une lettre suspecte semblant soutenir le Kaiser et trouvée dans la chambre d'un officier allemand. Toujours est-il que « les Allemands partis, les pères restèrent, les Belges arrivent, les pères restent », comme l'a constaté le chef Baranyanka qui lui-même avait suivi jusqu'à Tabora les Allemands dans leur fuite, avant de revenir rapidement au Burundi et de connaître une belle carrière pendant toute la période belge avec comme premier mentor et parrain Pierre Ryckmans.

Sans tarder, les Belges entreprennent patiemment de préparer le terrain de leurs revendications sur le territoire du Ruanda-Urundi, une fois la Première Guerre mondiale terminée. Un référendum, mené de main de maître par l'administration, fortement appuyée par les missionnaires Pères Blancs, désormais rentrés en confiance, est organisé en décembre 1918 et janvier 1919, avec l'objectif de faire dire aux peuples du Rwanda et du Burundi qu'ils souhaitent être gouvernés par les Belges. Même le père Henri Bonneau dénonce la supercherie :

Par qui préfèrent-ils être gouvernés ? Belges, Allemands, Anglais ? S'ils étaient francs, ils diraient naturellement : laissez-nous tranquilles. Des Bazungu (Blancs) on n'en veut plus, laissez-nous nous gouverner nous-mêmes.¹⁷

Parallèlement, le nouveau chef de poste P. Ryckmans, brisant l'isolement du début, commence à s'imprégner des us et coutumes de la population, notamment auprès du P. Bonneau qui parle kirundi comme un Murundi et à apprendre la langue à travers la *Grammaire* du P. Ménard dont il a fait son livre de chevet, tout en se liant d'amitié avec les chefs baganwa trouvés sur place comme Nteturuye (qu'il note « Détrouille » dans ses carnets), Ntarugera et Mayabu (le grand-père du chef Léopold Bihumugani). Toujours est-il que le plébiscite en faveur de la Belgique eut lieu et que le mandat sur le Ruanda-Urundi fut conféré à la Belgique par la Société des Nations (SDN), malgré « les complications, les obstacles, les

¹⁵ RABEYRIN, C., *op. cit.*, p. 31.

¹⁶ GHISLAIN, J., *L'Arrivée des Européens au Burundi*, préface du général Henniquiau, Tournai, s.e., 1994, p. 58.

¹⁷ BONNEAU, H. (P. B.), *Diaire de Mugeru*, 2 décembre 1918.

oppositions » rencontrés à la Conférence de la Paix (1919) que dénoncera Paul Hymans, le ministre belge des Affaires étrangères d'alors¹⁸. Ainsi, par un autre hasard de l'Histoire, le Burundi manquait de peu d'être rattaché au « Tanganyika Territory » anglophone, devenant par la même occasion, dès 1921, le supplément obligé du Congo.

On se serait attendu à ce que la Belgique, pays qui colonisa en français, ait impulsé une politique nationaliste et francophone à souhait d'autant plus que la concurrence du flamand était réduite à sa plus simple expression. Jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale en effet, malgré le succès des revendications linguistiques flamandes en Belgique depuis la flamandisation de l'université de Gand (1930) et les lois sur la territorialité des usages linguistiques dans les secteurs clés de la vie nationale comme l'enseignement, la justice et l'armée (1932-1938), les milieux francophones belges ne cessent de se gausser de l'introduction du flamand « langue inutile » dans les colonies, si l'on en croit Patrick Roegiers :

En 1938, *Le Soir* raille l'apprentissage du flamand aux nègres du Congo belge : « Il y aura de la joie dans la hutte du Bamboula... Nous imaginons déjà le Koko-boomstraat de Boma et à Costermansville, l'avenue du Pagne devenue soudain la Schaamteschortlaan. Y a du bon décidément dans les colonies. »¹⁹

Mais rien ne fut fait pour promouvoir la langue « utile » dans les colonies. Il s'en est même fallu de beaucoup. La jauge eut été que la métropole accordât à la langue française une place et un rôle déterminants dans l'administration et l'enseignement. La *Charte coloniale* dispose au contraire que l'emploi des langues est facultatif, donc libre, sauf en ce qui concerne les actes à caractère général, rédigés et publiés en français et en néerlandais. S'agissant de la politique de l'enseignement, force est de constater qu'elle sera calquée sur celle qui était déjà en vigueur au Congo, une politique régie par la convention signée en 1906 entre l'État

¹⁸ BANDIRA, B., « Le passage du Rwanda et du Burundi sous l'administration belge (1916-1922) », dans *Constellation, revue de la Société scientifique pour la documentation, la recherche et les publications (SOSCIDRP)* n° 1, Bujumbura, octobre 1988, p. 56.

¹⁹ ROEGIERS, P., *Le Mal du pays, autobiographie de la Belgique*, Paris, Seuil, 2003, entrée « ostracisme », p. 288.

indépendant du Congo et le Saint-Siège²⁰ qui confiait aux missions l'organisation de l'enseignement, ces dernières ayant la haute main sur les programmes, dûment agréés par le gouverneur général qui se réservait la tâche de l'inspection.

Il n'est que de se reporter au congrès catholique de Malines de 1909 pour se rendre compte que l'enseignement du français est le cadet des soucis des organisateurs quant au programme à dispenser aux indigènes. Celui-ci s'articule autour de quatre axes, en tout cas jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale :

1. La lecture et l'écriture en langue indigène.
2. Les quatre opérations fondamentales de l'arithmétique et les notions sur les poids, les mesures, les monnaies.
3. La religion chrétienne.
4. Les travaux manuels adaptés aux besoins de la région. On pourrait y joindre aussi quelques notions élémentaires de géographie de la colonie et de la mère-patrie.²¹

On y trouve sans peine les deux maîtres-mots – alphabétisation et évangélisation – chers aux missionnaires Pères Blancs du cardinal Lavigerie. Le plaidoyer en faveur de la langue indigène comme seul véhicule de l'enseignement va de pair avec la ferme détermination d'éviter que les indigènes accèdent à la langue française considérée comme un tremplin pour prétendre égaler le Blanc. Une commission mise sur pied en 1924 par Louis Franck, le ministre belge des Colonies, déposa son rapport en 1925 qui recommandait que non seulement la langue indigène devait être le véhicule de l'enseignement, mais encore et surtout que l'enseignement du français devait être écarté au motif qu'il « aliénerait les indigènes de leur milieu et les rendrait inutilement arrogants »²².

²⁰ En fait, si l'acceptation effective du Congo par la Belgique a lieu en 1908, c'est en 1906 que le souverain avait signé un traité de cession avec la Belgique. Voir Michel Joiret et Marie-Ange Bernard : *Littérature belge de langue française*, Bruxelles, Didier Hatier, 1999, p. 31.

²¹ DUPRIEZ, L., « L'enseignement et l'éducation au Congo » dans *Congrès catholique de Malines*, 23 au 26 septembre 1909, Bruxelles, Éd. Goemaere, 1909, p. 662.

²² Cité par RWANTABAGU, H., « Problématique de la promotion de la langue maternelle comme véhicule de l'enseignement : cas de la kirundisation », dans *Revue de l'Université du Burundi*, n° spécial, Semaine de l'Université (3-8 août 1998), Bujumbura, Université du Burundi, p. 8.

Il faut dire que cette observation n'est pas dénuée de tout fondement car elle est corroborée par des Burundais qui affirment que les premiers « évolués », pour s'approcher du modèle européen, s'exercent « à un parler correct du français et à un parler approximatif du kirundi, ..., comme le Blanc »²³.

En 1931, Edouard de Jonghe ne dit pas autre chose :

Un Noir qui connaît le français devient facilement un déraciné, il se croit rapidement l'égal du Blanc et même supérieur au Blanc. Ces européens deviennent presque fatalement des obstacles au progrès de la civilisation. S'il est permis dans certains cas de tirer partie du faible qui pousse le Noir vers la connaissance du français, il convient de maintenir le principe que les Congolais doivent être éduqués et instruits dans leur propre langue.²⁴

Les programmes d'enseignement devaient par conséquent être confectionnés compte devant être tenu de ce type de préoccupations, visant à enseigner la langue française avec parcimonie. « Sanctuarisés »²⁵ dans des *Instructions officielles*, ces programmes nous ont été livrés à intervalles plus ou moins réguliers jusqu'à la veille de l'Indépendance.

Au regard des *Instructions officielles* de 1924, l'apprentissage des rudiments de la langue française devait être reculé le plus possible dans le cursus des écoles primaires : dans les deux premières années, les cours devaient être entièrement dispensés en kirundi, tandis que l'enseignement du français pouvait être timidement introduit dans les trois années suivantes : obligatoire dans les centres extra-coutumiers²⁶, facultatif ailleurs. Dans les *Instructions* de 1929, consignées dans un document officiel intitulé « Organisation de l'enseignement libre au Congo belge et au Ruanda-Urundi, avec le concours des missions nationales », plus

²³ NSABIMANA, Th., BIGIRUMWAMI, J., RINEZE, R., « Les écrits coloniaux sur le Burundi et leur impact sur les mentalités », dans NSABIMANA, Th., *Relecture des écrits sur le Burundi*, Mélanges offerts à J. B. Ntahokaja, Bujumbura, Université du Burundi, p. 25-26.

²⁴ DE JONGHE, E., *L'Enseignement des indigènes au Congo*, op. cit., p. 89.

²⁵ Nous traduisons le terme anglais « enshrined » employé par Jeremy Greenland dans *Western Education in Burundi : 1916-1973 : The Consequences of Instrumentalism*, Bruxelles, Centre d'études et de documentation africaines (CEDAF), n° 2/3, 1980, p. 36.

²⁶ Ces instructions concernent toute l'Afrique belge, sinon les centres extra-coutumiers (CEC) ne seront créés au Burundi qu'en 1941, avec les CEC de Buyenzi et du Belge (futur Bwiza).